

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU

Président :

Secrétaire(s) de séance :

Présents :

Absents :

Le Conseil Municipal:

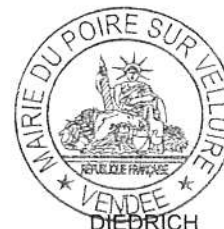
- autorise le maire à signer une convention relative au dispositif " le permis de conduire, levier pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes" entre le Département de la Vendée et la Commune du Poiré-sur-Velluire. A l'unanimité.
- autorise le maire à signer les 2 actes de sous-traitance concernant le marché d'aménagement du centre bourg (Ouest Signalisation et Jardins d'Autises) A l'unanimité.
- autorise le maire à signer la convention d'occupation du domaine public concernant le distributeur de baguettes. Le forfait sera de 250 €/an. A l'unanimité.
- Décide de verser une subvention de 300 € pour la fête de l'été et une de 90 € pour l'animation "Ballade à cheval" lors de l'ouverture du Communal 2016, au Comité des Fêtes. A l'unanimité.
- décide de ne pas augmenter les tarifs assainissement pour l'année 2017. A l'unanimité.
- se montre favorable à l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour 200.000 € et décide donc de solliciter les Banques pour connaître leurs conditions.
- souhaite que la réunion des 2 conseils municipaux prévue le 22 septembre prochain n'ait pas lieu compte tenu de l'échéance choisi par la commune de Velluire: 1er janvier 2018.
- est informé de différentes dates:
 - * 23 avril 2017 : 1er tour élections présidentielles
 - * 29 et 30 avril 2017 : Ouverture du Communal
 - * 7 mai 2017: 2ème tour élections présidentielles

Pour extrait :

En Mairie, le

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

La secrétaire



DIEDRICH

Elisabeth

Signature et cachet